



Syndicat Culture Sport Loisirs
Maintenon-Pierres

COMPTE-RENDU Réunion du Comité Syndical du lundi 03 avril 2023 - 18H30

Lundi trois avril deux-mil vingt-deux à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical, légalement convoqués se sont réunis salle cèdre – maison des associations - sous la présidence de M. BREMARD, Président du Syndicat Culture Sport Loisirs Maintenon-Pierres.

ETAIENT PRESENTS :

Maintenon : M. BREMARD – M. LAFORGE – M. MIELLE – M. CHERTIER – Mme BRESSON – Mme JEHANNET

Pierres : M. MORIN – M. CRETON – M. GALA – M. CRASSIN – Mme ROUX – Mme TERRIER

Formant la majorité des membres en exercice.

POUVOIRS : Mme CHENARD donne pouvoir à Mme BRESSON
M. LEFEBVRE donne pouvoir à M. MIELLE.

En preambule, M. MORIN reproche l'absence d'un représentant de l'ESMP Tennis pour cette séance. En effet, compte tenu de l'ordre du jour, il aurait apprécié la présence du Président du club pour lequel le Syndicat engage des travaux de grosse ampleur.

A ce titre, il est répondu qu'il serait auportun de communiquer d'avantage sur les dates des comités afin d'en avvertir le public le cas échéant.

1 - Désignation du secrétaire de séance

M. MIELLE, délégué de la commune de MAINTENON, est élu secrétaire de séance.

2 – Approbation du procès-verbal du 22 février 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu du 22 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

3 – Approbation du compte de gestion et compte administratif 2022

M. MORIN, vice-président en charge des finances, fait la lecture du compte de gestion, tenu par M. le receveur de la trésorerie de Maintenon, pour l'exercice 2022, comme suit :

EXERCICE 2022	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL budgétaire
Dépenses	434 057,98 €	87 015,11 €	521 073,09 €
Recettes	496 483,93 €	111 144,18 €	607 628,11 €
Résultat de l'exercice	62 425,95 €	24 129,07 €	86 555,02 €
Total Recettes + Excédents reportés N-1	553 081,58 €	236 388,50 €	789 470,08 €
Résultats à fin 2022	119 023,60 €	149 373,39 €	268 396,99 €

✓ **Après avoir constaté la concordance des résultats, les membres du comité approuvent, à l'unanimité, l'arrêt du compte de gestion 2022.**

M. le Président présente le compte administratif 2022 ainsi que les résultats correspondants, comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

11 Charges à caractère général	147 379,42 €
12 Charges de personnel	159 325,56 €
22 Dépenses imprévus	0,00 €
23 Virement à la section d'investissement	0,00 €
65 Autres charges de gestion courante	18 624,41 €
66 Charges financières	1 541,34 €
67 Charges exceptionnelles	0,00 €
042 Dotation aux amortissement et provisions	107 187,25 €
TOTAL	434 057,98 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002 Excédent reporté	56 597,65 €
013 Atténuation de charges	1 926,08 €
042 Opération d'ordre entre section	46 800,22 €
70 Produits de service	8 806,05 €
74 Dotations – subventions - participations	426 951,38 €
75 Autres produits gestion courante	7 690,94 €
76 Produits financiers	13,20 €
77 Produits exceptionnels	4 296,06 €
TOTAL	553 081,58 €

Résultat fin d'exercice 119 023,60 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

16 Remboursement emprunt	12 387,69 €
20 Immobilisations incorporelles	16 171,20 €
21 Immobilisations corporelles	11 656,00 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €
40 Subvention globale	46 800,22 €
TOTAL	87 015,11 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021 Virement section fonctionnement	0,00 €
10 Dotation fonds divers	3 956,93 €
13 Subventions	0,00 €
16 Emprunt	0,00 €
040 Amortissement des immobilisations	107 187,25 €
001 Excédent d'investissement reporté	125 244,32 €
TOTAL	236 388,50 €

Résultat fin d'exercice 149 373,39 €

M. le Président précise que les résultats sont concordants entre le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2022.

Puis, M. le Président quitte la salle pour procéder au vote du compte administratif.

- ✓ Les membres du comité, n'ayant aucune remarque à formuler, approuvent, à l'unanimité, le compte administratif du Syndicat pour l'exercice 2022.

4 – Affectation des Résultats 2022

Après l'approbation du compte administratif 2022 et du compte de gestion 2022, il est proposé de répartir les résultats comme suit :

- Report au 001 – Excédent Investissement → + 149 373,39 €
- Report au 002 – Recettes de fonctionnement → + 119 023,60 €

✓ **Les membres du comité approuvent, à l'unanimité, l'affectation des résultats 2022.**

5 – Participation des communes de Maintenon et de Pierres

M. le Président rappelle le débat d'orientation budgétaire du 22 février 2023 et propose pour 2023, de maintenir la participation des Communes de Maintenon et de Pierres à 55 € par habitant, répartie comme suit :

- Maintenon : 4 572 Hbts X 55 € = 251 460,00 €
- Pierres : 2 756 Hbts X 55 € = 151 580,00 €

M. MORIN précise que les 55 € par habitant permettent d'équilibrer le budget pour 2023 mais qu'il sera probablement nécessaire de réviser ce montant pour 2024.

✓
✓ **Les membres du comité approuvent, à l'unanimité, le montant de la participation des communes de MAINTENON et de PIERRES pour 2023.**

M. le Président remercie les maires présents de leur approbation.

6 – Budget primitif 2023

M. le Président fait la lecture du budget prévisionnel comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 Charges à caractère général	276 167,41 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	171 150,00 €
65 Autres charges de gestion courant	21 910,00 €
66 Charges financières	4 618,17 €
67 Charges exceptionnels	0,00 €
042 Dotations aux amortissements et aux prov	108 987,69 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €
023 Virement section investissement	20 000,00 €

TOTAL 602 833,27 €

Recettes

002 Report résultat fonctionnement N-1	119 023,60 €
013 Atténuation de charges	0,00 €
70 Produits des services	4 700,00 €
74 Dotations, subventions et participation	427 690,00 €
75 Autres produits de gestion courante	3 500,00 €
042 Opération d'ordre de transfert entre section	47 919,67 €

TOTAL 602 833,27 €

✓ **Après avoir constaté l'équilibre budgétaire, les membres du comité constatent, à l'unanimité, l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement du budget primitif 2023.**

INVESTISSEMENT

Dépenses

16 Emprunts et dettes assimilé	23 000,00 €
20 Immobilisations Incorporelles	15 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	65 000,41 €
23 Immobilisations en cours	1 594 941,00 €
40 Opération d'ordre de transfert entre section	47 919,67 €
TOTAL	1 745 861,08 €

Recettes

001 Report résultat investissement N-1	149 373,39 €
10 Dotations investissements reçues	2 500,00 €
13 Subventions	215 000,00 €
16 Emprunts	1 250 000,00 €
021 Virement section fonctionnement	20 000,00 €
040 Amortissements des immobilisations	108 987,69 €
TOTAL	1 745 861,08 €

- ✓ Après avoir constaté l'équilibre budgétaire, les membres du comité constatent, à l'unanimité, l'équilibre budgétaire de la section d'investissement du budget primitif 2023.
- ✓ Après en avoir délibéré, les membres du comité constatent l'équilibre entre section approuvent à l'unanimité le budget Primitif 2023.

7 – Remplacement éclairage terrain synthétique

Considérant le manque d'information nécessaire à la décision, les délégués décident de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain comité syndical.

8 – Questions et Informations diverses

- Confirmation de la validation de modification du PLU de la commune de MAINTENON.
- Demande de rétablir les horaires de fermeture du site à 22h30.
Les délégués ont accepté de rétablir les horaires de fermeture à 22h30, à compter du lundi 10 avril.
- Résumé d'un entretien avec la cheffe du service de contrôle de légalité et la cheffe du service des finances publiques de la préfecture d'Eure et Loir afin d'échanger sur le devenir du Syndicat.

N'ayant plus de point à aborder, la séance est levée à 20h05.

Le Président,
J.L. BREMARD.

SYNDICAT CULTURE SPORT LOISIRS
Maintenon-Pierres
45, Rue R. et J. Lefèvre
28130 Pierres
Tél. 02 37 18 09 22 Fax 02 37 23 05 25
scs@maintenon-pierres@wanadoo.fr